



# GROUPE PARTOUCHE

## CONVOCACTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE SES ACTIONNAIRES LE 15 JANVIER 2015

### REGROUPEMENT D' ACTIONS

Paris, le 9 décembre 2014, Groupe Partouche, soucieux du statut de son titre et des modalités de sa cotation, souhaite regrouper ses actions pour avoir un cours de bourse plus conforme aux pratiques de marché et réduire la volatilité du titre. Ce regroupement devrait permettre au titre Groupe Partouche SA de sortir de la catégorie des titres de faible valeur, proche ou inférieure à un euro, hautement spéculative et dévalorisante.

Dans le même cadre stratégique, Groupe Partouche va concomitamment augmenter les moyens financiers dont est doté le contrat de liquidité en place, géré par ODDO Corporate Finance.

A fin d'autoriser l'opération de regroupement d'actions, la société Groupe Partouche a convoqué l'assemblée générale des actionnaires pour le 15 janvier 2015, à 15h00, aux Salons du Racing Club de France – 154 rue de Saussure – 75017 Paris.

Lors de cette assemblée générale, il sera notamment proposé un regroupement de la totalité des actions composant le capital social de la société Groupe Partouche, par voie d'échange d'actions à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

A l'effet de faciliter la réalisation des opérations de regroupement en disposant d'un capital social composé d'un nombre d'actions multiple de dix, il sera préalablement proposé aux actionnaires d'augmenter le capital social par émission de neuf actions nouvelles réservée à Madame Véronique MASI FORNERI, membre indépendant du conseil de surveillance de la société Groupe Partouche.

Groupe Partouche publiera un nouveau communiqué de presse détaillant les modalités de ce regroupement à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires du 15 janvier 2015.

#### **INFORMATIONS FINANCIERES**

Groupe Partouche

Tél : 01.47.64.33.45 – Fax : 01.47.64.19.20  
info-finance@partouche.com